

Mairie de Montrottier  
69770 MONTROTTIER

## **COMPTE RENDU REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 27 OCTOBRE 2014 à 20 Heures 00**

Etaient présents : Mmes et Mrs Bernard CHAVEROT, Véronique GILLOT, Michel GOUGET, Gisèle GRANGE, Gérard PUIPIER, CHENOUEARD-GAUTIER Muriel, CROIZER Michel, CROZET Véronique, REY Hervé, VIANNAY Michel, PINATTON Gérard, MATHIEU Jean, PEJU Catherine.

Absentes excusées : MH.TONIN, S.CHAMBE.

Secrétaire de séance : V.GILLOT.

Suite à une remarque de Monsieur Mathieu sur le compte rendu de la réunion précédente, celui-ci n'est pas approuvé et reporté au prochain conseil pour apporter les modifications nécessaires au terrain Second.

**RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION BOUYQUES TELECOM:** Le contrat étant arrivé à échéance, Michel GOUGET présente la nouvelle convention d'une durée de 12 ans à signer avec Bouygues Télécom. Il précise que le tarif a été renégocié et porté au 1<sup>er</sup> janvier 2015 à 4 000 euros, au 1<sup>er</sup> janvier 2016 à 5 000 euros puis pour les années suivantes une augmentation de 2% l'an. Il est demandé de bien vérifier que les clauses médicales ont été maintenues dans la nouvelle convention.

A noter que Bouygues Télécom s'est engagé verbalement que dans les quatre ans à venir il descendrait la fréquence pour augmenter la zone de couverture et de ce fait remettre à niveau la 4G.

Cette convention est acceptée à l'unanimité.

**MAINTENANCE DEFIBRILLATEUR :** Monsieur le Maire présente le contrat de maintenance pour le défibrillateur au prix de 179,00 euros HT annuel. Il précise qu'un tarif préférentiel avait déjà été négocié lors de l'achat groupé en 2010.

**SIVOS :** Véronique Gillot soumet la demande de retrait du SIVOS de Ste Foy l'Argentière de la commune de Duerne du fait qu'aucun élève ne fréquente le collège de Sainte Foy l'Argentière depuis la construction du collège de St Martin en Haut. Le conseil donne son accord à l'unanimité.

Pour information, 27 élèves de Montrottier fréquentent le collège de Ste Foy l'Argentière cette année. La participation provisoire de la commune au budget 2015 est de 515 €.

**REGULARISATION TERRAIN LEGRAIN :** Monsieur le Maire informe le conseil qu'il y a lieu de procéder à une régularisation d'erreur d'application cadastrale entre la commune et Monsieur Legrain Robert vers la nouvelle école.

Le conseil donne son accord à l'unanimité.

**CONTRAT DE TRAVAIL TAP :** Véronique Gillot soumet une demande de contrat de travail pour Mme Rospard, intervenante aux TAP durant cette 2<sup>ème</sup> période (novembre-décembre), pour une durée totale de 7 heures. Le conseil donne son accord à l'unanimité.

**REFECTION PARKING BUREAUX LA MADELEINE :** Monsieur le Maire informe le conseil que des devis sont en cours pour l'aménagement de cette zone d'environ 100m2.

### **TRAVAUX DES COMMISSIONS :**

- **Eglises :**

- Les travaux intérieurs à l'église de Montrottier sont terminés.
- L'église d'Albigny, les travaux sont en cours et il a été découvert que la poutre soutenant la tribune était en très mauvais état et qu'il convient de la soutenir. Un devis est en cours avec l'entreprise SMBR.
- Des avenants aux marchés de travaux ont été signés pour valider les modifications de travaux validées en réunion de chantier.

- **Economique :**
  - Une étude avait été demandée au CAUE pour le bâtiment « les Genêts ». Celle-ci est abandonnée car le dossier est trop lourd pour ce service.
  - Une visite de l'EPORA (Organisme créé pour plusieurs départements dont le Rhône pour réhabiliter les friches industrielles) est prévue cette fin de semaine pour discuter du bâtiment « les Genêts ».
  - Deux visites ont eu lieu sur le site des Genêts ces dernières semaines. Dossiers à suivre.
  - Rendez-vous avec le cabinet Denton, géomètre pour la réactualisation du prix de vente des terrains de la zone artisanale de l'Olivière.
  - Mise à disposition d'une salle par la municipalité pour la conférence « Bien-être et Santé ».
  - Une réunion a eu lieu avec les commerçants et artisans.
  
- **Tourisme :** Un dossier de candidature a été déposé à la Communauté de Communes pour l'installation de la Maison du Tourisme à Montrottier.
- **Voirie :** Les travaux de réfection du grand chemin à Albigny sont en cours d'exécution. Le point à temps a été fait sur plusieurs voies communales (St Martin, la Chambardière).
- **Communication :** La commission travaille actuellement sur le bulletin de fin d'année. Celui-ci doit être prêt pour l'impression au 15 Novembre 2014. Il est rappelé que les associations désireuses de faire passer un article doivent le faire avant le 7 Novembre 2014.
- **Salle des Sports, Associations :** Un problème de planning avec le club de tennis a été réglé. A ce jour toutes les associations bénéficient de leur plage horaire.
- **Jeunes :** Une réunion a eu lieu avec les parents suite à un problème comportemental de certains jeunes. La décision de fermer la MJC durant les vacances de la Toussaint a été prise.

#### QUESTIONS DIVERSES :

Le Conseil Municipal :

- Accepte le devis de l'entreprise « Industry Electronic Services » pour la pose de luminaires solaires au lieudit « Poteau d'Ancy » pour la sécurité des élèves pour un montant de 2 890,00 euros HT.
- Engage une réflexion sur les projets qui pourraient être inscrits à un contrat pluriannuel avec le Département pour l'année 2015.
- Doit dès à présent réfléchir à la préparation du prochain budget communal.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 h 15.  
Prochain conseil le Lundi 24 Novembre 2014 à 20 h 00.